

Chers adhérents, vous avez du vous rendre compte que l' année 2017 a été, comme les précédentes, très occupée par votre Président et par vos administrateurs puisque plus de 100 documents ont été archivés par Mireille comprenant les comptes-rendus mensuels des 11 conseils d'administration, les comptes-rendus des questions posées par votre association lors des conseils municipaux ( c'est une nouvelle approche de nos contacts avec la mairie), les pétitions aux administrations, les lettres aux commissaires enquêteur lors d'enquête publique , les communiqués de presse ... Rappelons que nous maintenons l'invitation à nos adhérents de participer à nos conseils d'administration tous les deux mois (tous les mois pairs) : cela permet un lien bénéfique entre les adhérents et vos administrateurs de façon à poser vos questions aux conseillers municipaux dans un délai de 2 mois maximum.

**MOBILITES ET POLITIQUE DES TRANSPORTS COLLECTIFS :** Depuis notre demande d'amélioration de la ligne de bus n° 61 datant de 2013 au Conseil Général, depuis l'enquête organisée par BVV en 2015 sur les transports publics à laquelle 219 personnes et familles ont participé pour tracer les perspectives du transport collectif, **aucune amélioration est à noter malheureusement** .... L'évolution des mentalités devraient éclairer les élus communautaires départementaux et régionaux car 96 % des répondants à notre enquête sont favorables au développement des transports collectifs sur la rive EST ....mais nous poursuivons notre chantier grâce à notre Président qui participe très activement au Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien en demandant par exemple à M. le Préfet de la Haute Savoie la mise en place d'un conseil d'orientation des infrastructures et en participant au PDU du Grand Annecy. Souhaitons que toutes ces initiatives aboutissent à des résultats plausibles ... Quand ? Le plus tôt possible !

**PLU :** Rappelons que BVV a été consultée en tant que « **Personnes Publiques Associées** » PPA.

BVV a donné le 28 avril 2017 son avis sur le dossier du PLU réceptionné par notre Président le 1er février. Notre mémoire de 9 pages complété de 14 photographies en illustration relate nos observations sur la pièce n°1 « rapport de présentation », sur la pièce n°3 « OAP », puis sur la pièce n°4-1 « Règlement écrit » sur laquelle nous avons donné nos observations sur la forme, sur le fond et des observations d'abondement au dossier. Nous nous sommes rendus entre le 6 juin et le 7 juillet à la permanence du commissaire enquêteur pour lui présenter notre travail et en faire ressortir les avis et points clés, voire les compléter et les inscrire dans le registre ad hoc et notre président a rencontré en personne le commissaire enquêteur fin juin. De cela il n'est pas fait mention dans la lettre d'information municipale et intercommunale « PLU n°5 septembre 2017 » ni dans le rapport, page 19, du commissaire enquêteur où il n'est pas fait état de BVV dans la liste des PPA, ni de ses contributions.

Restons vigilants sur la transformation du centre village en particulier sur les zones d'OAP (projets de modifications de la maison Oberkampf, la place de la Poste, l'aménagement du centre village, la Ravoire...).et aussi sur les remarques de M. Thierry Lejeune à propos des « servitudes de marchepied » reprises par le commissaire enquêteur.

**ROUTE DE LA BRUNE :** Chaque année des riverains de la route de la Brune se lamentent et souhaitent l'installation d'un sens unique durant les 2 mois d'été devant le flux de plus en plus grand de véhicules automobiles et autres sur les routes de la Brune, des Tennis, du 15 juin au 15 août : cet afflux de circulation est devenu un casse-tête pour ces riverains, les vacanciers touristes, les annéciens, les cyclistes, et les automobilistes venus fréquenter la plage gratuite de la Brune , le bord du lac , les restaurants et les buvettes. Aucune réponse des autorités communales à ce problème soulevé à nouveau.

**voie « VERTE » :** Le Président Labasse a dialogué plusieurs fois avec M. Duvernay (Vice-Président du conseil départemental) pour organiser une réunion quadripartite entre le CD, le SILA, la mairie et BVV afin d'améliorer les travaux, le plan de circulation (en particulier la réouverture de la route des Daudes dans les 2 sens ), les travaux futurs de la liaison Veyrier-Menthon et l'examen de la traversée du centre village pour lequel BVV demande qu'aucun aménagement séparatif ne soit fait si ce n'est les trottoirs pour les piétons . Cette réunion s'est tenue le 27/02/2017 suivie d'un compte-rendu envoyé au CD74 le 03/03/2018. M. Duvernay adressa ensuite une lettre de remerciements à BVV pour la bonne tenue de cette réunion et d'encouragements à poursuivre le dialogue constructif. A l'issue de cette réunion, les premiers résultats ont été actés sur propositions de BVV : sur le tronçon Veyrier-Menthon 2 couloirs mono directionnels, trottoirs, remplacements (à l'identique) des arbres (en mauvais état ?), végétalisation des murs en particulier celui situé entre le PLANT et la propriété Sautier, et, cerise sur le gâteau, nous avons obtenu la réouverture de la route des Daudes dans les 2 sens. Une 2ème réunion quadripartite le 03/07/2017 dont le compte-rendu détaillé a été fait au procès- verbal du conseil d'administration du 04/07/2017. Enfin nous avons critiqué la disparité criante des rembarde qui longent la voie verte entre Mérieux et les Perouzes et leur réhausses plaquées, les couloirs piétons en cul de sac : sans résultats.

**URBANISME à Veyrier :** Votre association veille de son mieux au respect des demandes de permis de construire (PC) et des demandes préalables de travaux (DP) : Nous avons noté plusieurs anomalies durant cette année 2017 : la démolition au 3/4 d'une maison route de la Brune affichée en DP , la transformation d'une ancienne grange au Péril , la villa pharaonique aux baies vitrées bleues à Chavoires, visibles depuis l'autre rive, dont les panneaux d'affichage n'étaient ni conformes, ni accessibles par le public , la construction sauvage d'un cabanon sur la terrasse d'un restaurant au bord du lac ... Nous avons obtenu que la mairie annonce sur son site internet la liste des PC et DP affiché chaque mois sur ses panneaux.

Claude Saulgeot, Vice-Président